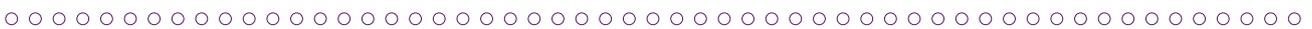


DIPLOMATIE DES NORMES : LA FRANCE À LA CROISÉE DES CHEMINS

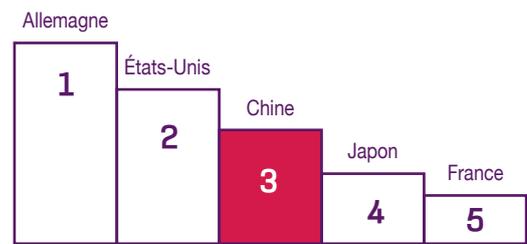


Depuis deux décennies, la Chine gravit méthodiquement les échelons de la normalisation internationale, intégrant cet outil comme un levier central de sa stratégie industrielle. Ce faisant, elle dame le pion à des acteurs historiquement bien placés dans le top 5 des pays faiseurs de normes volontaires, dont la France. Le Baromètre international 2025 d'AFNOR présente ce nouveau hit-parade, soulignant la nécessité d'une réaction immédiate.



UNE PROGRESSION CHINOISE CONSTANTE ET STRATÉGIQUE

Le Baromètre international 2025 d'AFNOR met en lumière la dynamique chinoise dans les arènes normatives mondiales. Au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), instance majeure, la Chine s'est hissée au 3^e rang mondial en nombre de comités techniques dont elle détenait le secrétariat au 31 décembre 2024, juste derrière les États-Unis et l'Allemagne. Moyennée avec son rang à la Commission internationale des électrotechnologies (IEC), elle est 5^e, gagnant une place en un an, aux dépens du Royaume-Uni.



Classement des pays en secrétariats ISO en 2024

Cette stratégie offensive n'est pas le fruit du hasard. Elle permet à la Chine d'influencer directement les futures règles du jeu industrielles et commerciales. Ce positionnement résulte d'une politique nationale ambitieuse : transformer les normes volontaires en armes de conquête économique à l'échelle mondiale.



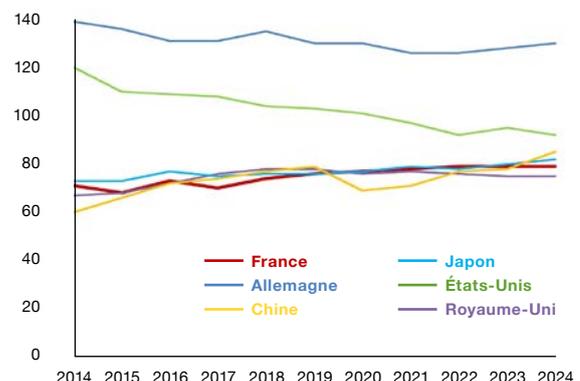
FRANCE : RESTER DANS LE TOP 5 À TOUT PRIX

En conséquence, la France perd des places sur le podium.

- Au total, si l'on fait la moyenne des classements ISO et IEC, la France occupe la 4^e place, devant le trio Allemagne – États-Unis – Japon.
- À l'ISO, elle glisse même **au 5^e rang pour les secrétariats, derrière l'Allemagne, les États-Unis, la Chine et le Japon.**
- Bonne nouvelle : la France se maintient dans le secteur plus spécialisé mais stratégique des électro-technologies. **À l'IEC, elle se classe 3^e, derrière l'Allemagne et les États-Unis,** reprenant cette position au Japon. La Chine n'apparaît qu'au 6^e rang mais progresse, ayant déjà dépassé l'Italie.
- Au niveau européen, la situation est plus rassurante : la France conserve la **2^e place au CEN et au CENELEC,** position qu'elle occupe depuis une quinzaine d'années, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni et l'Italie.

Dix ans d'escalade chinoise à l'ISO

Nombre de secrétariats de comités techniques





> REPRENDRE L'INITIATIVE POUR NE PAS SUBIR

Cette nouvelle donne internationale souligne l'urgence de **préserver une forme de souveraineté**. La France ne doit pas glisser d'un rôle d'acteur influent à celui de simple suiveur au sein des instances où se définissent les standards de demain. Plus largement, l'Europe doit lutter pour **conserver cet outil de soft power**, en ligne avec la stratégie européenne de normalisation de février 2022 défendue par l'ancien commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton.

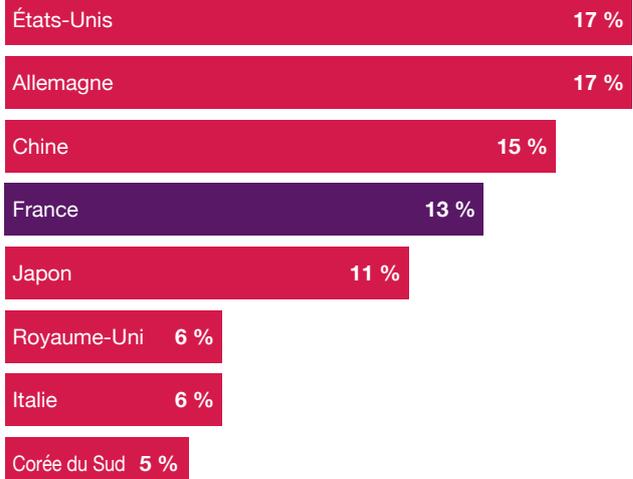
- 1 **Intégrer** systématiquement la normalisation dans les stratégies de filières et les politiques industrielles.
- 2 **Mobiliser** massivement les entreprises françaises dans les processus d'élaboration des normes.
- 3 **Former** une nouvelle génération d'experts capables de défendre nos intérêts dans les instances internationales.
- 4 **Considérer** la normalisation comme un levier d'accélération des transitions écologique et numérique.
- 5 **Renforcer** la coordination entre acteurs publics et privés pour porter une vision française cohérente.



> ZOOM SUR DEUX SECTEURS STRATÉGIQUES

↳ TRANSPORT ET LOGISTIQUE : LA CHINE OFFENSIVE

Dans le domaine de la normalisation du transport et de la logistique, l'Allemagne et les États-Unis sont talonnés par la Chine. Avec 13 % des responsabilités, la France occupe la 4^e place des pays les plus actifs (données 2023). En mars 2025, Pékin a pris la présidence d'un sous-comité de l'ISO consacré aux ports et aux terminaux. Cette prise de position s'inscrit pleinement dans la logique des Nouvelles routes de la Soie, où la normalisation devient un outil d'influence économique et géopolitique.



↗ AGROALIMENTAIRE : LA FRANCE RÉSISTE

La France est un acteur de premier plan dans la normalisation internationale du secteur agroalimentaire, avec 17 % des responsabilités (données 2023). En 2025, elle a renforcé sa position en prenant la tête d'un comité sur l'analyse sensorielle et organoleptique des produits. La Chine, qui faisait encore jeu égal avec elle en 2022, poursuit sa progression mais reste, pour l'instant, reléguée à la 2^e place.

